



L'Union européenne

Les États membres

Un aperçu chronologique des adhésions

Les États candidats à l'adhésion

1951

L'Europe des Six (Belgique, République fédérale d'Allemagne, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas) voit le jour par la signature du Traité de Paris (instaurant la CECA - Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier).

1973

Le Danemark, l'Irlande et le Royaume-Uni adhèrent aux Communautés européennes.

1981

La Grèce devient le 10^{ème} État membre.

1986

L'Espagne et le Portugal rejoignent les Communautés européennes.

1995

La Finlande, l'Autriche et la Suède deviennent membres de l'Union européenne. La Norvège décide par référendum de rester en dehors de l'UE.

1^{er} mai 2004

Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie, la Tchéquie deviennent membres de l'Union européenne.

1^{er} janvier 2007

La Bulgarie et la Roumanie deviennent respectivement le 26^{ème} et le 27^{ème} état membre de l'Union européenne.

1^{er} juillet 2013

la Croatie devient le 28^{ème} membre de l'UE.

Dès que les instances européennes décident d'examiner le statut de « candidat à l'adhésion » d'un pays, ils concluent un accord de stabilisation et d'association avec ce pays.

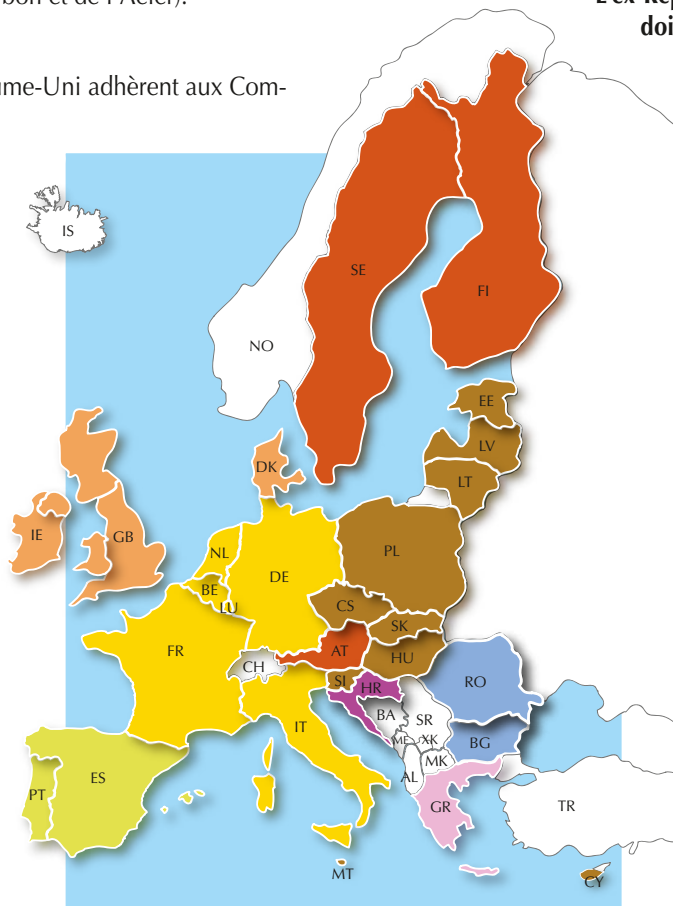
L'ex-République yougoslave de Macédoine a le statut d'État candidat depuis décembre 2005.

La Turquie avait, en 1963 déjà, conclu un accord d'association avec la CE en vue de la mise en place d'une union douanière. Le pays a introduit une demande d'adhésion en 1987. Les négociations d'adhésion ont débuté en octobre 2005. L'Union européenne demande à la Turquie non seulement qu'elle respecte les conditions générales (l'observation des critères de Copenhague: respect des droits de l'homme, institutions démocratiques...), mais également qu'elle reconnaisse officiellement la République de Chypre.

Le Monténégro a obtenu le statut de candidat à l'adhésion à l'Union européenne le 17 décembre 2010. Les négociations ont commencé en juin 2012.

La Serbie a reçu le statut de pays candidat en mars 2012.

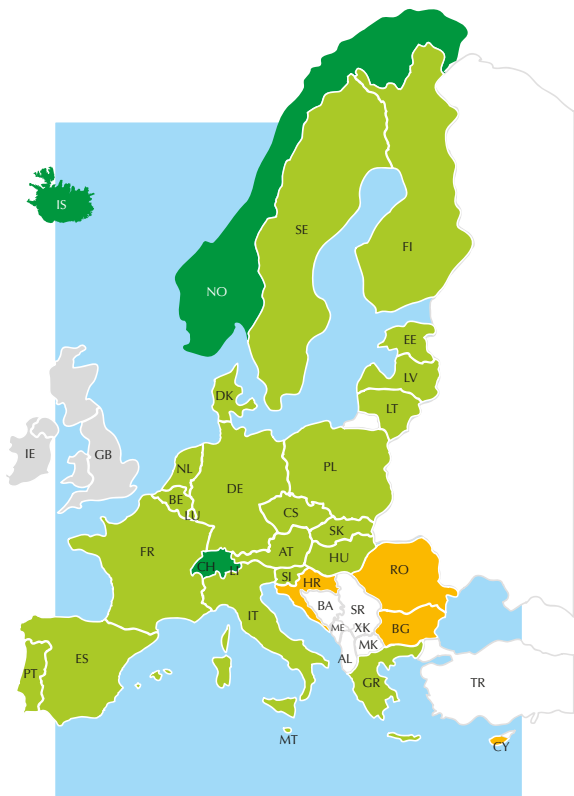
L'Albanie acquiert le statut de candidat à l'adhésion en juin 2014.



Les pays de Schengen⁽¹⁾

Les accords de Schengen, entrés en vigueur en 1995, ont créé une zone sans frontières intérieures, connue sous le nom d'espace Schengen. Ces accords permettent aux citoyens de circuler librement, sans contrôles aux frontières. En contrepartie, des mesures ont été arrêtées pour renforcer les contrôles aux frontières extérieures de la zone Schengen. Vingt-six pays en font partie.

Les pays de Schengen appliquent une politique commune en matière de visas: un visa délivré pour un pays de Schengen est valable pour tous les autres. Ces pays collaborent également en matière de justice et de police. Le *Schengen Information System* (SIS)



- Union européenne et Schengen
- Union européenne, non (encore) Schengen
- Union européenne, non Schengen
- Non Union européenne, bien Schengen

a été mis sur pied pour favoriser l'échange d'informations entre les pays de Schengen.

Depuis 1997, les accords de Schengen sont intégrés au traité UE et font partie de ce qui est communément désigné comme l'*acquis communautaire*⁽²⁾. Le visa Schengen n'est cependant pas encore valable pour la Bulgarie, la Roumanie, la Croatie et Chypre. L'Irlande et le Royaume-Uni n'y participent pas, mais ont la possibilité d'en appliquer certains éléments. L'Islande, la Norvège, la Suisse et le Liechtenstein ne sont pas membres de l'Union européenne mais participent néanmoins à Schengen.

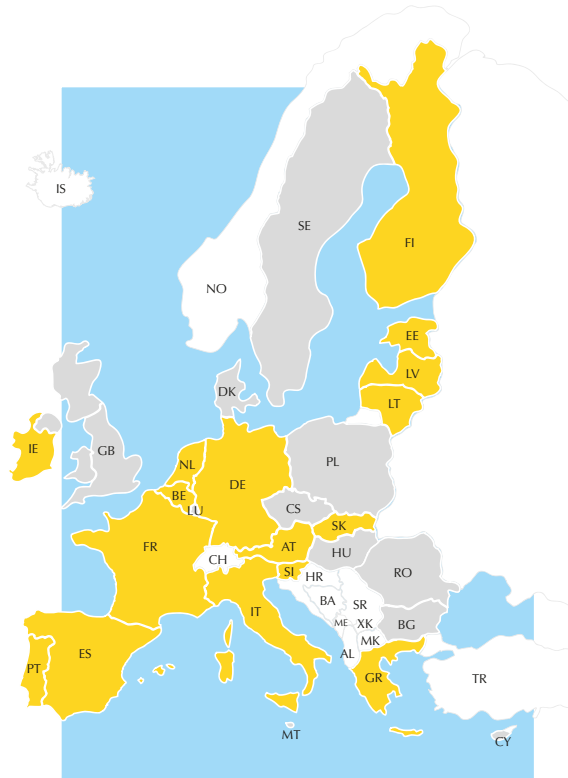
La zone euro

Le 1^{er} janvier 1999, les 11 pays qui formaient l'Union économique et monétaire (UEM) ont adopté l'euro comme monnaie officielle.

En 2001, la Grèce est devenue le 12^e membre de l'UEM. Le 1^{er} janvier 2002, l'euro a remplacé la monnaie nationale dans ces pays. Par après, la Slovénie, Chypre, Malte, la Slovaquie, l'Estonie et la Lettonie accédèrent également à la zone euro. La Lituanie a adopté l'euro en janvier 2015. La zone euro compte donc maintenant 19 États membres.

Grâce à l'euro, il est possible de parcourir presque toute l'Union européenne sans devoir changer de l'argent.

Les pays de la zone euro doivent réduire leur déficit budgétaire à 3% (norme de Maastricht). Conformément au Pacte de stabilité (1997), les pays de la zone euro établissent, lors de leur adhésion,



un programme de stabilité. Ils y stipulent les mesures qu'ils prendront afin de maintenir au mieux leur budget en équilibre à moyen terme. En raison de la crise financière, l'UE a renforcé la supervision des budgets de tous les États membres. Une dizaine de mesures (le six pack, le two pack et un traité en matière de gouvernance économique) doivent faire en sorte que la politique budgétaire et économique s'accorde avec les objectifs convenus au niveau européen. Tout ceci est intégré dans un cadre chronologique appelé Semestre européen.

Pour plus d'informations:
<http://europa.eu/>

⁽¹⁾ Schengen est la ville luxembourgeoise où l'accord a été signé.

⁽²⁾ L'acquis communautaire inclut l'ensemble des traités, des lois et des conventions internationales de l'UE ainsi que la jurisprudence de la Cour européenne de Justice.